



Association
des communes
du Haut-Lac

Mise au concours

Dans le cadre de son service de police sur le territoire des communes de St-Gingolph, Port-Valais, Vouvry et Vionnaz, l'Association des communes du Haut-Lac met au concours le poste suivant :

Agent(e) de police à 100%

Missions :

- maintenir l'ordre, la tranquillité et la sécurité publique
- veiller à l'application des lois et règlements en vigueur

Profil recherché :

- être en possession d'un brevet ou certificat fédéral de policier
- capacité à assurer des horaires irréguliers
- faire preuve de discrétion, de loyauté, d'engagement et de disponibilité
- jouir de ses droits civils et civiques
- bonne maîtrise générale de l'informatique et du français
- être domicilié(e) ou s'engager à prendre domicile sur le territoire de l'une des quatre communes ou au maximum à 20 minutes de Vionnaz
- bonnes compétences relationnelles et physiques (discrétion, flexibilité, esprit d'équipe)

Conditions générales d'engagement

- être de nationalité suisse
- engagement selon les statuts du personnel et l'échelle des traitements de l'ACHL

Entrée en fonction : 1^{er} novembre 2020 ou date à convenir

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir le cahier des charges, veuillez adresser un courriel au secrétariat de l'ACHL – info@achl.ch. Les offres de service manuscrites accompagnées des documents usuels (CV, diplômes, prétentions salariales) ainsi que des extraits récents du casier judiciaire et de l'office des poursuites, doivent être adressées à l'Association des communes du Haut-Lac, case postale 10, 1896 Vouvry, jusqu'au 24 juillet 2020.

Port-Valais, le 7 juillet 2020